

DÉPÔT RAPPORT FINANCIER 2022

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par le soussigné, monsieur Bernard Roy, directeur général / greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Ludger, que lors d'une séance ordinaire du Conseil de cette municipalité qui sera tenue le mardi 13 juin 2023, il sera procédé au dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'année terminée le 31 décembre 2022.

DONNÉ à Saint-Ludger, ce 1^{er} juin 2023

BERNARD ROY
Directeur général / greffier-trésorier